

### PCS 24

SPECULOS

Date d'impression: 27.09.2011

Page 1

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Colorant Spéculos PCS 24

Nº CAS: 68186-88-9  
Nº CE: 269-050-0

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Revêtements et peintures. Encres et toners.  
Brique, mortier, ciment, verre et articles céramiques.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale	CERADEL	Renseignements en cas d'urgence :
Adresse	19 à 25 rue Frédéric Bastiat 87022 LIMOGES CEDEX 9	Centre anti-poison de votre département.
Tél.	05 55 35 02 35	Numéro d'appel d'urgence : <b>ORFILA : 01 45 42 59 59</b>
Fax	05 55 35 02 30	Site Web : <a href="http://www.ceradel.fr">www.ceradel.fr</a>
E-MAIL:	<a href="mailto:ceradel@ceradel.fr">ceradel@ceradel.fr</a>	

## SECTION 2: Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE.  
Pas de danger connu.

### Classification SGH

La substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

### Éléments d'étiquetage

#### Conseils supplémentaires

Le produit n'a pas besoin d'étiquette avec l'indication de danger selon les directives de la CE.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### Substances

#### Caractérisation chimique

Colorant minéral, spinelle de zinc-fer-chrome (Zn,Fe)(Fe,Cr)2O4. CAS-No.: 68186-88-9, EINECS-No.: 269-050-0.

## SECTION 4: Premiers secours

### Description des premiers secours

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

#### Information supplémentaire

Produit non combustible; choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eviter le dégagement de poussières. Transporter sur le site de

Date d'impression: 27.09.2011

Page 2 de 3

récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation et le dépôt de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration: protection respiratoire.

### Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Sans exigences particulières

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### **Conseils supplémentaires**

Attention au limite générale de poudre MAK (A = fraction alvéolaire): 3 mg/m<sup>3</sup>.

### Contrôles de l'exposition

#### **Mesures d'hygiène**

Ne pas inhaller les poussières. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Conserver à l'écart des aliments et boissons.

#### **Protection respiratoire**

Masque filtrant anti-poussières (classe P1, DIN-EN 141) en cas de dépassement des valeurs limites d'exposition.

#### **Protection des mains**

Gants de protection.

#### **Protection des yeux**

Lunettes de protection.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	poudre
Couleur:	brun
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode

#### **Modification d'état**

Point d'éclair: n.a.

Limite inférieure d'explosivité: n.a.

Température d'inflammation: n.a.

Densité (à 20 °C): 4.9 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité: insoluble

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### Matières incompatibles

Aucune réaction dangereuse observée.

### Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

**PCS 24****SPECULOS**

Date d'impression: 27.09.2011

Page 3 de 3

**SECTION 11: Informations toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Information supplémentaire**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**SECTION 12: Informations écologiques****Persistante et dégradabilité**

Produit minéral, difficilement soluble dans l'eau. Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Il s'agit ici d'une substance inorganique et par conséquent, les critères PBT et vPvB ne lui sont pas applicables.

**Information supplémentaire**

Données écologiques non disponibles.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être évacué vers une décharge appropriée en respectant les règlements officiels locaux.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Information supplémentaire**

Non dangereux pour le transport.

**SECTION 15: Informations réglementaires****Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): - - sans danger pour l'eau.

**SECTION 16: Autres informations****Information supplémentaire**

Les informations rapportées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Cette fiche de données de sécurité pour produits chimiques, conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006, se doit de décrire les produits sous leur aspect de la sécurité. Ces informations ne représentent, en aucun cas, des garanties de qualité de ces produits.

n.a. = non applicable

n.d. = non déterminé